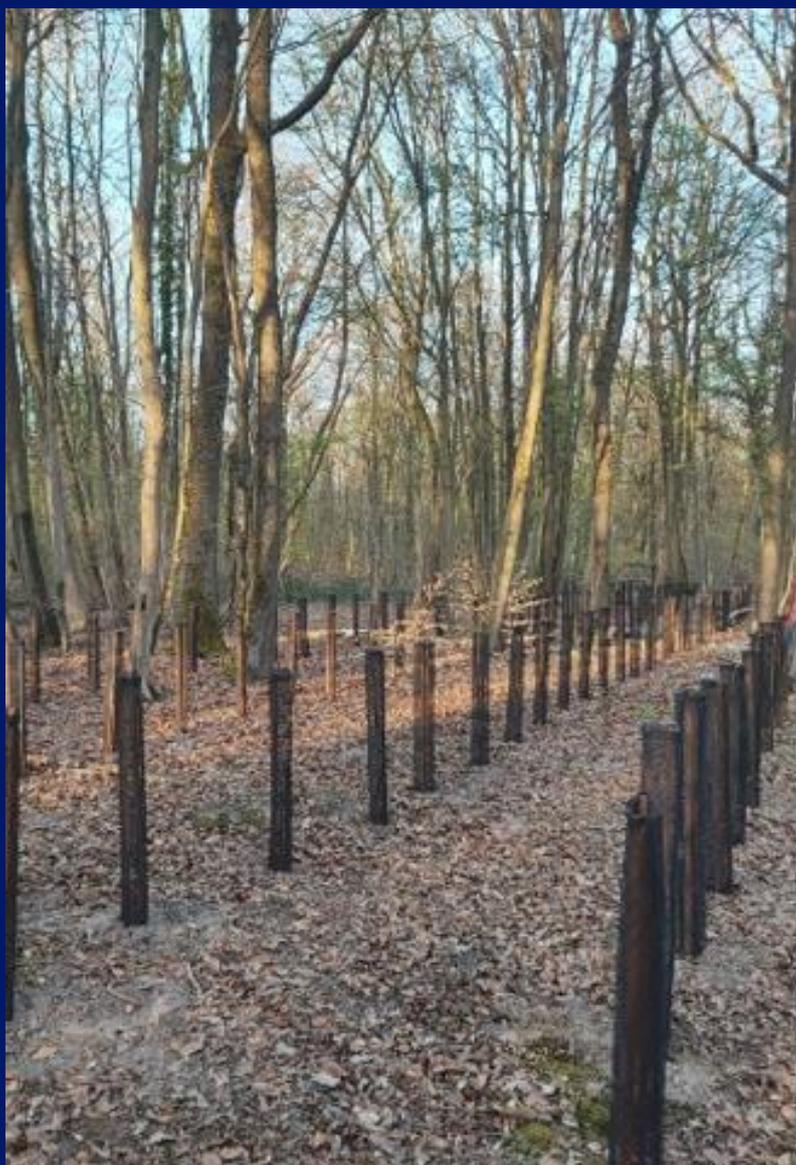


N°17

Avril 2025



*Le Berneuillais*



**BERNEUIL-SUR-AISNE**

VOTRE JOURNAL EN VERSION NUMERIQUE

# LE MOT DU MAIRE

Chères Berneuilaises, chers Berneuilais,

**N**ous profitons de cette période ensoleillée pour nous remonter le moral dans ce contexte mondial très incertain...

Cette nouvelle saison permet de lancer des projets attendus pour les habitants :

- Les expérimentations relatives à l'étude de circulation et de stationnement faite par l'ISR (institut de sécurité routière de Compiègne), la première réunion a eu lieu le 08 avril 2025. Une réunion publique sera réalisée prochainement pour information.
- Les travaux de démolition et les futurs aménagements pour notre commerce de proximité, débuteront en juin ainsi que la création et la rénovation de trottoirs.
- Le lancement de notre projet de 24 appartements rue Marcel RINN.
- Le déménagement de nos ateliers communaux.

Tout cela imbriqué dans notre budget primitif 2025, fruit d'un travail rigoureux et concerté. Ce budget équilibré reflète nos priorités pour améliorer votre cadre de vie tout en maîtrisant la fiscalité locale.

Je suis heureux et fier du travail accompli par les élus et les services, dont les résultats sont et seront encore très prochainement visibles de tous.

Au niveau des écoles, nous avons à nouveau échappé à une fermeture de classe pour la troisième fois. En effet, nos effectifs restent bas. Un travail reste en cours pour contacter les familles dont les enfants ne sont pas scolarisés à Berneuil-sur-Aisne.

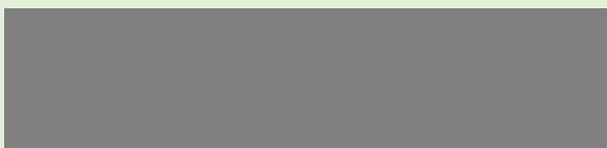
Un premier trimestre très actif au niveau associatif et également au niveau communal. En effet, le plan Arbres lancé par la Région Hauts-de-France en avril 2020 a été prolongé récemment jusqu'en 2027 et constitue une opportunité pour créer ou renforcer une trame boisée sur notre territoire, que ce soit sur les chemins ruraux ou d'autres propriétés publiques.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et un excellent printemps à tous.

**Etienne FRÈRE, votre Maire.**



# SOMMAIRE



## MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE

- P.4 Votre bibliothèque municipale et Halloween
- P.5 Cérémonie du 11 novembre 2024
- P.6 Repas des aînés et colis
- P.8 Distribution des jouets

## VIE ASSOCIATIVE

- P.9 Le loto, le téléthon
- P.10 Le marché de Noël
- P.14 La vie associative

## SCOLAIRE

- P.22 La fin d'année à l'école

## PÉRISCOLAIRE

- P.23 La fin d'année au périscolaire

## VIE DE LA COMMUNE

- P.24 Eclairage public par Leds
- P.24 Remplacement des extincteurs
- P.24 Travaux de remplacement des fils électriques
- P.24 Trottoirs projet 2025
- P.24 Illuminations de Noël

## ENVIRONNEMENT

- P.25 Hauts-de-France propres 2025
- P.25 Reboisement-plantation d'arbres

## LA MAIRIE VOUS INFORME

- P.26 Sécurité dans le village
- P.26 Projet commerce multi services
- P.26 Déplacement des ateliers communaux
- P.26 Bus Départemental pour l'emploi

Le Berneuilais, Bulletin d'informations municipales numérisés créé par la Mairie de Berneuil-sur-Aisne- 33, rue du Centre 60350 Berneuil-sur-Aisne.

Directeur de la publication : Etienne FRÈRE-Maire de Berneuil-sur-Aisne  
Rédaction : Commission Communication et Information  
Responsable de la commission : Astrid FRÈRE  
Membres de la commission : Viviane CHRISTOPHE, Etienne FRÈRE, Delphine DELAHAYE, Pierre LEFEBVRE, Ludivine DUMEZ, Michel PYTLAK et Nicole TUAL.

**Relecture** : Commission communication, Evelyne PYTLAK et Ana CIONA.

**Contact courriel** : [communeberneuil-suraisne@wanadoo.fr](mailto:communeberneuil-suraisne@wanadoo.fr)

**Conception, réalisation et mise en page** : Astrid FRÈRE

**Crédits photos** : Commission Communication, Pixabay, Getty images, Canva.

Si par mégarde, une erreur s'est glissée dans ce bulletin, nous vous prions de nous en excuser. Vous pouvez demander un rectificatif qui sera publié dans le prochain bulletin, en envoyant un mail à [communeberneuil-suraisne@wanadoo.fr](mailto:communeberneuil-suraisne@wanadoo.fr)

**Reproduction interdite.**

Les « Hauts-de-France propres » ont été organisés pour la 2ème année consécutive par l'ACCA et la commune de Berneuil-sur-Aisne ont réuni 38 personnes, le dimanche 16 mars 2025.

Cette matinée citoyenne a permis le nettoyage de presque 20 km de chemins ruraux et de voies communales.

Petits et grands ont participé à la récolte de 6m<sup>3</sup> de déchets, c'est beaucoup moins que l'année précédente mais ça reste encore de trop ...

Merci à tous les participants et à l'année prochaine pour la 3ème édition des « Hauts-de-France propres »

**Sébastien BATON-Conseiller municipal**



Cette plantation entre dans le cadre du « Plan arbres » pris en charge par les Hauts- de- France et la CCLO. La CCLO était représentée par Madame ERNEWEIN qui a suivi notre Projet depuis le début. La société LW Paysages a pris soin de l'ensemble des jeunes pousses et des divers éléments pendant la période hivernale. Merci Christian. Ce « plan arbres » porte sur la mise en place de haies et d'arbres. Il s'est déroulé en 2 phases :

**Phase 1, plantation de haies :** Les haies étant des éléments très importants dans notre écosystème, le **vendredi 14 mars** après midi les enfants des écoles avec leurs professeurs ont participé à la plantation de 250 arbustes pour créer une haie autour du stade.



**Phase 2, plantation d'arbres :**

Le samedi 22 mars les volontaires étaient conviés pour une plantation d'arbres sur des terrains communaux. Cette première opération a porté sur des hêtres. Elle doit se poursuivre avec une autre essence : des châtaigniers. Également grands remerciements à tous les participants.

**Michel PYTLAK, 1<sup>er</sup> adjoint**





Les membres du Comité des fêtes vous remercient pour ce moment unique et festif, du repas des Années 80, qui s'est déroulé le samedi 8 mars 2025 à la salle des fêtes de notre village. Une soirée colorée et animée, entourée de 127 personnes joyeuses et souriantes, réunies autour d'un couscous succulent et d'une bonne musique. Vous avez contribué à la réussite de cette merveilleuse soirée ! Mille mercis encore pour votre présence et votre bonne humeur et espérons vous revoir très vite lors de nos prochaines manifestations.

Votre comité des Fêtes



Plus de 100 personnes se sont pressées dans la salle saint Rémi samedi 05 avril pour participer au loto « spécial bons d'achats » du comité des fêtes. Dès 18 heures, et tout au long de la soirée, les membres du comité se sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de l'événement. Grâce à des partenaires nombreux et fort généreux, 12 parties, suivies avec le plus grand sérieux ont fait des heureux avec des bons d'achats allant de 15 à 250 €. Tout avait été mis en œuvre pour assurer l'accueil et le confort des participants. Merci de votre présence.

Votre comité des Fêtes





**Le lundi 9 juin 2025**, sera organisée la 8ème édition du Festival des Petites Bouilles pour notre plus grande joie. Ce festival passera par notre beau village.

Nous sommes honorés de pouvoir recevoir, lors d'une après-midi spectacle, Jennifer et Franck de Tandem à plumes, un duo de troubadours poètes, pour une aventure itinérante avec leur roulotte et leurs 2 ânes qui viendront pour vous offrir un moment de partage lors de leur représentation « Ainsi va la joie » à 16h30, puis un second spectacle à 18h30 pour les plus petits intitulé « Pied de nez ». Un Goûter de l'Amitié sera offert, entre les 2 spectacles pour les plus gourmands ! Cette après-midi est ouverte à tous, nous vous attendons nombreux, sur la place de l'église, afin d'accueillir comme il se doit ces artistes formidables et pour découvrir leurs spectacles et leurs univers. Nous vous donnerons plus amples renseignements dans les prochaines semaines, restez attentifs.

**Alexandra FREMINET. Comité des Fêtes.**

## INFORMATIONS

Festival des Petites Bouilles du 7 au 14 juin 2025

- Pour sa 8ème édition, les Petites Bouilles prennent la route !
- Chaque jour, suivez la **Compagnie Tandem à Plumes** sur la « Route des ânes », une itinérance pour se rencontrer, marcher ensemble et savourer leur spectacle **Ainsi va la joie**.
- Venez découvrir également les nombreuses surprises pour les petites et grandes bouilles dans chacun des villages.
- **Tous les jours, venez à 10h30** pour le départ de la marche avec la roulotte et profitez d'un moment en famille, entre amis, au rythme des 2 ânes **Anatole et Zébulon** pour découvrir autrement notre territoire. Pause pique-nique avec la troupe sur le trajet entre deux villages.
- L'itinérance débutera le Samedi 7 juin à la ferme Saint Victor à Autrèches et se poursuivra le Dimanche vers Bitry, le Lundi vers Berneuil-sur-Aisne, le Mercredi vers Attichy, le Jeudi vers Jaulzy, le Vendredi vers St Etienne-Roilaye pour finir le Samedi 14 juin à Pierrefonds.
- Venez nombreux nous accompagner et ... **Ainsi va la Joie !**

Avec l'indispensable soutien de nos partenaires

ZUB - LINEA COLLES - BOUCHERIE LECLERC - ADREM  
ARCHITECTURE - GRIMP A L'ARB - LE COEUR DE LA  
FORÊT - LE KIOSQUE - HOTEL BEAUDON - DADIER -  
CHARCUTERIE BIGOT MERLIN - EQUILIEN -  
CERI IMMOBILIER - LA MAISON DU LYS -  
OPTICAL FREE - PRORENOVA - ALLIANZ NOYON

**FDVA**  
FONDS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DE LA VIE  
ASSOCIATIVE



**Etc TANDEM À PLUMES**  
— RENCONTRE ITINÉRANTE —  
**AINSI VA LA JOIE**  
**FESTIVAL LES PETITES BOUILLES**  
**7 AU 14 JUIN 2025**  
En partenariat avec

Le club des aînés de Berneuil-sur-Aisne,  
organise un

# CONCOURS DE BELOTE

Le Club des Aînés de Berneuil-sur-Aisne a organisé le samedi 22 mars son traditionnel concours de belote. Le concours s'est déroulé dans une ambiance sympathique, avec la participation de 32 équipes. Il est à noter la performance de notre maire et de notre 2ème adjointe qui ont fini à la 4ème place. Félicitations à tous les participants qui sont tous repartis avec un lot de viande et bravo aux organisateurs pour cette belle après-midi de jeux.



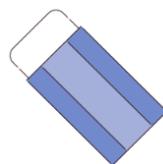
Delphine DELAHAYE, Conseillère Municipale.

**Quoi de neuf au niveau scolaire ?**

Que de bonnes nouvelles pour notre école !

- Sûrement la plus importante : nous avons eu la confirmation qu'il n'y aurait **pas de fermeture de classe** l'année prochaine. Les effectifs sont un peu justes donc on tremble chaque année mais en 2025-2026, toujours 4 classes !
- Beaucoup de projets prévus pour les enfants pour la fin de l'année :
  - **Une fête de l'école le 20 juin** après les cours avec la participation du comité des fêtes : chants, jeux, ... pour se dire au-revoir avant les grandes vacances.
  - Avant cela, **2 sorties** d'une journée en bus : l'une à Pierrefonds le **20 mai** pour des activités autour du château et une autre à Soissons le **1er juillet** autour de la cathédrale et de l'abbaye Saint-Jean des Vignes. Et pour compléter tout ceci, **un parcours du cœur le 10 juin**.
- Merci à tous les enfants et aux adultes qui les ont accompagnés pour la plantation d'une haie le long du terrain de sport. Cette manifestation a enjoué tout le monde !
- Enfin, les plus petits, qui devez ou voulez entrer à l'école en septembre prochain, n'oubliez pas de dire à vos parents de vous inscrire et d'abord de faire une pré-inscription en mairie. Tout est expliqué dans l'affiche sur le côté !

**Pierre LEFEBVRE, conseiller municipal.**



## BIENVENUE À L'ÉCOLE DE BERNEUIL



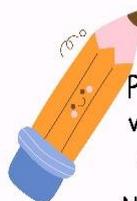
Chers futurs parents d'élèves,

Nous sommes ravis de vous annoncer que les inscriptions en toute petite section et petite section sont ouvertes !



C'est un moment important dans la vie de votre enfant, et nous avons hâte de l'accueillir au sein de notre école.

Pour inscrire votre enfant, il vous suffit de vous rendre à la mairie muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.



Nous vous accueillerons ensuite les vendredis 13 ou 20 juin à 8h45 pour les futurs petite section et le 27 juin à 8h45 pour les futurs tout-petits pour que votre enfant découvre sa future classe et réaliser l'inscription à l'école.

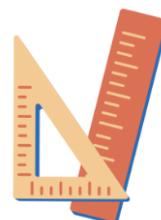
Notre équipe est là pour vous accompagner tout au long de cette étape et répondre à toutes vos questions.



À très bientôt, Mme DEVIENNE



[ce.0601572h@ac-amiens.fr](mailto:ce.0601572h@ac-amiens.fr)  
03.44.85.82.13





**P**our cette 15e édition, votre bibliothèque de Berneuil-sur-Aisne vous invite à découvrir une sélection d'albums jeunesse et à voter pour votre livre ou histoire préférée !

Du 1er avril au 1er juin 2025, les enfants pourront élire en bibliothèque leur album favori parmi une sélection répartie en trois catégories :

### 3 sélections :

- Sélection finale 2025 - Catégorie 3/5 ans – 5 livres
- Sélection finale 2025 – Catégorie 6/7 ans – 5 livres
- Sélection finale 2025 - Catégorie 8/10 ans – 5 livres

Une belle occasion de célébrer la lecture et de découvrir les albums plébiscités.

Les lauréats seront annoncés lors d'une journée festive prévue  
le **samedi 14 juin** de 14h à 18h  
à la **Médiathèque Jean Moulin de Margny-lès-Compiègne**.

**Sylvie MAUBARET**, responsable de la bibliothèque.

### Sélections 3-5ans



### Sélection 6-7 ans



### Sélection 8-10 ans



LA COLLECTE DES DECHETS VERTS

Commune de Berneuil-sur-Aisne

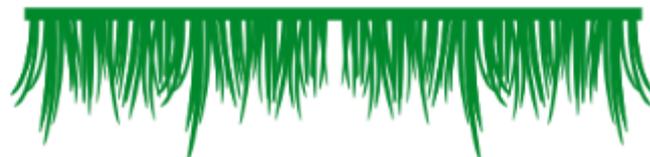


REPREND

mercredi 16 avril 2025  
**ATTENTION**

Il faut donc sortir deux poubelles le mardi soir.

*La noire pour les ordures ménagères et la verte pour les déchets verts.*



Commune de Berneuil-sur-Aisne



**Travaux d'élagage  
rue Hippolyte Beranger (RD335)**

Madame, Monsieur,

Des travaux d'élagage sont prévus,

**le samedi 19 avril 2025**

Pour la sécurité de tous, la Départementale sera coupée à la circulation de **9h à 18h00**.

Merci de votre compréhension.

**Votre Maire, Etienne FRÈRE.**



A partir du stade jusqu'en haut de la côte, direction Tracy-le-Mont. Déviations mises en place par Attichy, Rethondes, Saint Crépin.



Astrid FRÈRE, conseillère municipale.

Le printemps nous offre l'occasion de jardiner...

Commune de Berneuil-sur-Aisne



**HORAIRES AUTORISÉS POUR LES TRAVAUX.**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués sur notre commune que pendant les horaires suivants :

**CHOISSONS LE BON MOMENT !**

du Lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 19h30

le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

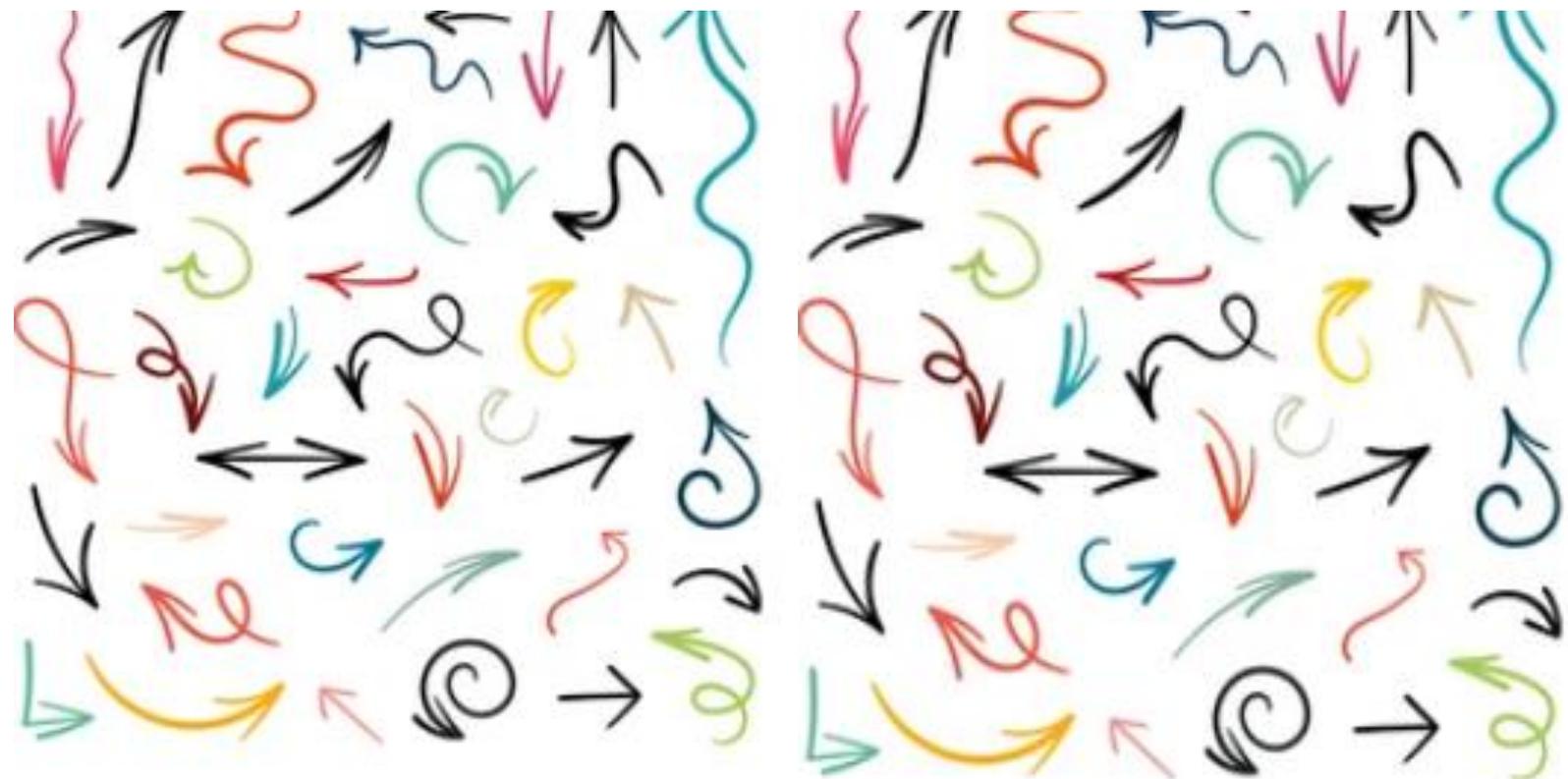
Evitons les conflits avec nos voisins et respectons notre cadre de vie !





- Les travaux de remplacement des fils électriques dans différentes rues de notre commune sont pratiquement achevés. Il reste encore quelques travaux de terrassement pour remettre les trottoirs dans leur état initial, ce qui sera effectué très prochainement.
- De nouvelles maisons ont été bâties ces dernières années, ce qui nécessite de créer de nouveaux trottoirs, notamment, en partie rue de Sainte Claire à la sortie de notre village. Ceci est prévu dans notre budget et devrait être fait dès cette année.

**Pierre LEFEBVRE, conseiller municipal.**





Le bus départemental pour l'emploi sera présent dans notre commune, **le mardi 29 avril 2025** \*\*\*  
Place de l'Eglise  
de 9h30 à 12 h30

Astrid FRÈRE, conseillère municipale.

**OPÉRATION COLLECTE POUR REEMPLOI**

**Déchetterie d'Attichy,**  
les 19 avril, 05 juillet et 08 novembre.  
De 09h à 12h / 14h à 18h.

Vous n'utilisez plus certains de vos objets ?  
La Ressourcerie l'Anthurium leur redonne vie, et facilite le retour à l'emploi des personnes en insertion.

ENSEMBLE, réduisons nos déchets !

La commémoration de la Victoire aura lieu le jeudi 8 mai à 11h, place de l'église.



Astrid FRÈRE, conseillère municipale.



## SPÉCIAL BUDGET

Le budget 2025 a été voté le mercredi 9 avril 2025 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande à la mairie aux heures d'ouvertures ou sur le site internet de la commune.

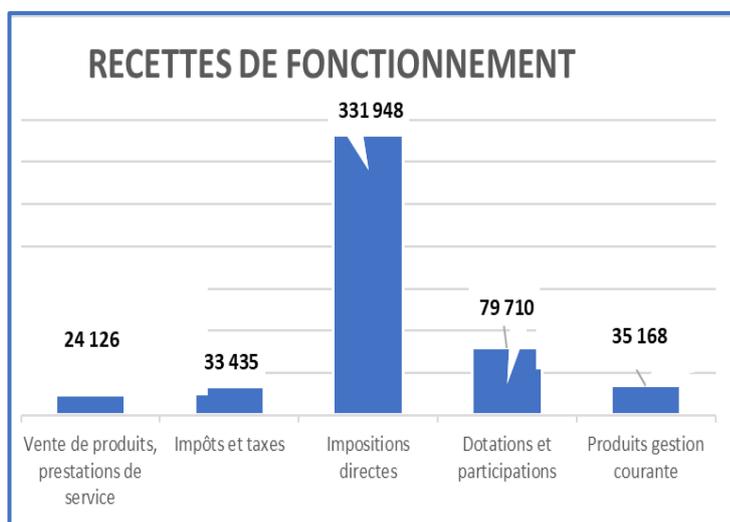
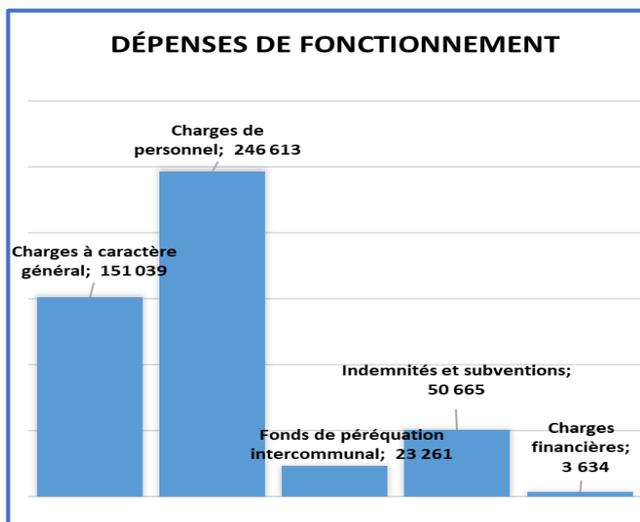
Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté en conseil municipal le 27 mars 2025 et sur proposition de la commission des finances.

Tout comme depuis le début du mandat, le budget a été établi avec la volonté :

- d'une gestion comptable rigoureuse ;
- de maîtriser les dépenses de fonctionnement ;
- de poursuivre notre dynamique d'investissements ;
- de mobiliser des subventions auprès de l'État, du Conseil Départemental, de la Région et de l'Europe chaque fois que possible.

Avant le vote du budget, il a été procédé à l'approbation des comptes 2024 lors de la séance du conseil municipal du 27 mars 2025.

Le résultat 2024 de fonctionnement est de 58 K€. La répartition des dépenses et recettes est la suivante :



Les opérations d'investissements réalisées en 2024 sont principalement :

- L'acquisition d'un tracteur
- La mise en œuvre de la vidéo surveillance avec l'installation de 6 caméras
- Les travaux de salle de la Groseillère en vue d'accueillir les services techniques.

Vous retrouverez les détails des comptes 2024 dans la note de présentation du Compte Financier Unique disponible sur le site internet de la commune ou sur simple demande au secrétariat de mairie.

Notre résultat reporté de la section de fonctionnement est de 262 K€, après une gestion rigoureuse des services. Cette situation nous permet de financer des projets d'investissements d'ampleur.

Pour l'année 2025, la section d'investissement est de 410 K€

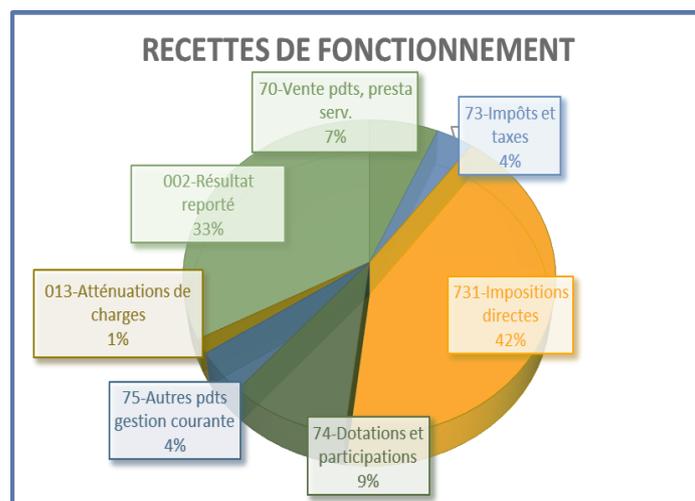
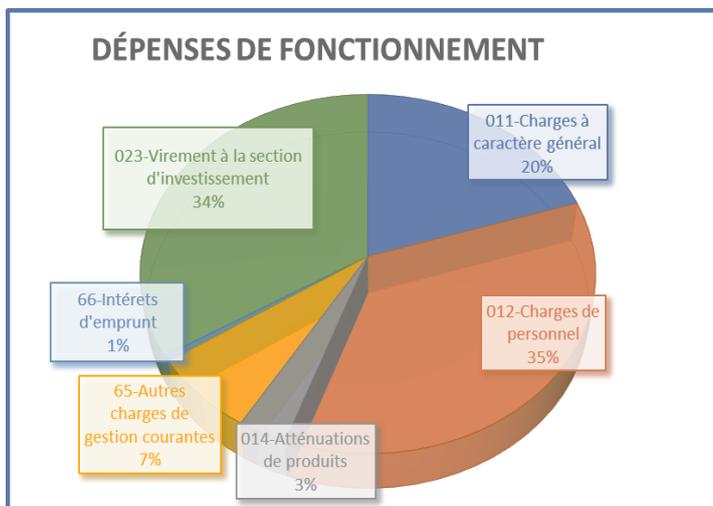
Les principaux projets de l'année 2025 sont :

- ✓ La rénovation ou création de trottoirs : rue de Sainte Claire
- ✓ Les travaux de réhabilitation de l'ancienne boucherie en vue d'y installer un commerce de proximité
- ✓ Des travaux d'aménagement de la salle de la Groseillère pour accueillir les ateliers municipaux
- ✓ La mise en place de feux récompenses pour permettre de sécuriser nos rues
- ✓ La réalisation d'un parcours de santé avec l'installation de premiers équipements

Il est à noter que certaines opérations seront réalisées sous réserve de l'octroi des subventions sollicitées.

Vous retrouverez les détails du budget 2025 dans la note de présentation disponible sur le site internet de la commune ou sur simple demande au secrétariat de mairie.

Notre budget de fonctionnement pour 2025 s'établit à environ 801 K€, dont la répartition est la suivante :



**Delphine DELAHAYE, Conseillère Municipale.**



## PROJET CONSTRUCTION DE 24 LOGEMENTS

Le dossier portant sur le projet de construction des logements, rue Marcel Rinn est toujours en cours d'analyse par les ABF (Architecte des Bâtiments de France).

Nous espérons un retour prochainement.



Michel PYTLAK, 1<sup>er</sup> adjoint

## EPFLO DERNIER COMMERCE

Au 25 rue du Centre, adresse de notre futur commerce multiservices, le permis de démolir ayant été obtenu des services de l'état, la démolition du bâtiment en fond de cour sera réalisée prochainement.

(Ce bâtiment a une structure générale en très mauvais état.)

Ces travaux de démolition sont pris en charge par notre partenaire l'EPFLO.



Michel PYTLAK, 1<sup>er</sup> adjoint

## 8 MAI 2025/ réalisation du drapeau ACPG/CATM pour les jeunes

À la suite d'une demande d'un jeune habitant concernant le rôle de porte-drapeau, la confection d'un drapeau a été lancée par M. CALIPPE Christian président de l'ACPG-CATM. Ce drapeau restera en mairie et sera sorti aux cérémonies. En voici l'ébauche :



Merci à M. et Mme CALIPPE pour ce geste.

Etienne FRÈRE

## Propriétaires bailleurs : travaux énergétiques, un interlocuteur impartial : l'ADIL de l'Oise



Dans le cadre des locations d'habitation principale, le bailleur est tenu de remettre à son locataire un logement décent, or la prise en compte de la performance énergétique au titre de la décence est intégrée progressivement dans la loi.

Ainsi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, sont indécents les logements dont la consommation estimée par le DPE (diagnostic de performance énergétique) atteint ou dépasse les 450 KWh d'énergie finale par m<sup>2</sup> de surface habitable par an.

Il en va de même depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 des logements dont l'étiquette énergétique est en G. Viendront ensuite les logements classés F à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2028 et à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2030 les logements classés E.

Ces dispositions s'appliquent aux nouveaux contrats de locations ou aux contrats de location en cours qui se reconduisent après ces dates.

La décence énergétique du logement ne peut donc être déterminée que par le biais du DPE. Pour mémoire ce diagnostic doit être annexé au bail lors de sa signature et ce depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007.

Si votre bien nécessite des travaux de rénovation énergétique, et vous souhaitez définir quels travaux et comment procéder pour accéder à des aides : un seul réflexe, appelez l'ADIL de l'Oise. 03 44 48 61 30.